

PROCÈS-VERBAL

Le MERCREDI, 24 février 1954.

Conformément à l'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des relations commerciales du Canada se réunit à 11 heures du matin.

Présents: Les honorables sénateurs McLean, président; Baird, Bishop, Buchanan, Burchill, Crerar, Euler, Fraser, Gouin, Haig, Hawkins, Lambert, Macdonald, MacKinnon, McDonald, Paterson, Turgeon et Vaillancourt.—18.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Le Comité reprend l'étude de l'ordre de renvoi du 23 février 1954.

M. Thomas H. McKittrick, vice-président senior de la *Chase National Bank* de New-York (N.-Y.), est entendu et interrogé par les membres du Comité.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Euler, il est résolu de présenter le rapport suivant:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer 800 exemplaires anglais et 200 exemplaires français de ses délibérations relativement à l'enquête qu'il poursuit en vue de constater ce qui, à son avis, serait de nature à permettre plus ample application de l'Article 2 du Traité de l'Atlantique-Nord, et que la Règle 100 soit suspendue à l'égard de ladite impression.

A midi et 50 minutes, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

Copie conforme.

Sous-chef de la division des comités,
JOHN A. HINDS.